

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

LA RANCE

Département des CÔTES D'ARMOR (22) / Commune de DINAN (22050)

Texte juridique de référence : Décret 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Vieux pont de Dinan	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Le vieux pont de Dinan peut être localisé avec quasi-certitude sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par DDTM22. Numérisation à partir de l'Ortho Littorale V2 côté aval du pont. Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

